

« Vrai Dieu, vrai homme ». Le mystère du Christ Sauveur

L'époque contemporaine nous met constamment en présence de positions théologiques qui ont déjà été débattues, reçues ou réfutées au cours des cinq premiers siècles de l'ère chrétienne. Deux positions se sont ainsi opposées et combattues : l'une insistant trop exclusivement sur l'humanité du Christ au détriment de sa divinité, l'autre privilégiant l'affirmation de sa divinité, en minorant la place de son humanité. Les équilibres furent longs à être trouvés au terme d'âpres débats. L'étude de ces questions nous permet de mieux comprendre les difficultés de nos contemporains avec la foi au Christ en même temps Dieu et homme, ainsi qu'avec la confession de la foi trinitaire. Les trois conférences de Carême 2019 tenteront d'approcher les débats historiques souvent acharnés qui ont abouti à des formulations d'équilibre que sont nos confessions de foi christologiques et trinitaires. Que nous disent ces débats et ces confessions de foi dans notre culture moderne et postmoderne ? A quelles interrogations nous permettent-elles de répondre aujourd'hui ?

Lundi 11 mars 2019, 20h15

De l'affirmation de la divinité du Christ

La confession de Jésus comme Fils de Dieu est lente à se faire jour dans les évangiles et même dans la tradition jusqu'à la fin du troisième siècle. Ce ne sont pas les disciples qui l'affirment en premier lieu dans les évangiles, mais d'autres personnages comme les démons ou Dieu son Père au baptême et à la Transfiguration. Dans les évangiles et les confessions de foi du NT, une conclusion s'imposa après la mort et la résurrection de Jésus : c'est la vie entière de Jésus, y compris sa fidélité à Dieu jusqu'à la croix, qui permet de savoir qu'il est Fils du Dieu vivant. Les chrétiens d'origine païenne étant de plus en plus nombreux, la foi au Christ comme à un Dieu posa moins de difficultés que la foi en son humanité. La question entraîne, au début de quatrième siècle, une crise, la crise arienne, qui connaîtra une réponse « universelle » au concile de Nicée (325). En notre temps, les idées d'un Jésus maître de morale ou ami à qui on peut se confier ou encore guide dans notre vie personnelle, méritent d'être confrontées aux affirmations reçues de notre confession de foi dite de Nicée-Constantinople et interrogées par elles.

Lundi 18 mars 2019, 20h15

... à l'affirmation de son humanité

La force des affirmations du concile de Nicée a été telle que de nouvelles difficultés se sont fait jour : la divinité du Christ n'absorbe-t-elle pas son humanité « comme la goutte d'eau se fond dans l'océan » ? Tels sont les termes du débat qui animera la réflexion théologique et provoquera les conciles d'Ephèse (431) et de Chalcédoine (451). Les choses sont quelque peu compliquées à nos yeux en raison des catégories de la philosophie grecque utilisées pour faire avancer le débat. Mais il faut en passer par là. Car l'actualité de ce débat est grande aujourd'hui en raison de l'orientation de notre réflexion moderne qui, notamment depuis les années 1960 et le concile Vatican II, insiste sur la proximité de Dieu, son abaissement et son humilité. Un principe théologique majeur guidera la réflexion : *ce qui n'est pas assumé n'est pas sauvé*.

Lundi 25 mars 2019, 20h15

L'Esprit Saint et la confession de foi trinitaire

C'est au premier concile de Constantinople (381), qu'ont été affirmés en même temps le rôle de l'Esprit Saint et la foi trinitaire de l'Eglise universelle. Si nous analysons notre confession de foi commune à toutes les églises, nous butons sur un certain nombre de difficultés. Il nous faut savoir dire ce que représente la foi trinitaire dans le monde d'aujourd'hui où les notions de charité, de relation et de communion sont largement utilisées et gagnent à être étoffées et approfondies du point de vue théologique. Il nous faut aussi savoir parler de l'Esprit Saint. Source et fondement de notre foi, garant de sa véracité, il est également au principe du dynamisme missionnaire de l'Eglise et de la force dans notre témoignage de foi.

*

Foyer paroissial catholique, 2 rue des Écoles, 67250 Soultz-sous-Forêts